

Bibliothèque,  
Le Séminaire de Québec,  
3 rue de l'Université,  
Québec 4, QUE.



Il est facile, d'après les chiffres du Rapport de M. l'Administrateur, de se faire une idée assez claire du gain ou de la perte que la Société a fait sur le capital souscrit et versé au coffre. Ce résultat est évidemment représenté par la différence entre le capital et l'avoir de la Société. Or, le capital reçu est de \$7,740. L'avoir de la Société est: 1o. en stock, \$3,854.72; 2o. en abonnements dûs \$4,053.87; 3o. en annonces et jobs dûs \$2,101.63; 4o. en argent en main \$292.63. Il y aurait à ajouter \$2,940 pour arrérages de versements sur les actions souscrites; mais n'en parlons pas pour le moment. Le total de l'avoir est donc \$10,302.85, moins les dettes passives de la Société qui s'élèvent à \$1,369.04, c'est-à-dire \$8933.81. La différence entre cette somme et le capital reçu représente les profits de la Société \$1,193. Ce qui donne au delà de 15 par cent de profit sur le capital employé. Et il faut remarquer que ce capital est entré par versements assez éloignés et que les opérations ne comprennent qu'une espace de huit mois. Il est donc bien évident, que même en allouant quelque chose pour les pertes possibles sur les créances, et, encore une fois sans parler des versements non encore faits, la Société a réellement fait d'assez bonnes affaires.